

DEL-2020-122

L'An deux mille vingt, le quinze octobre, à 9 heures 45, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 8/10/2020, s'est réuni 'Salle des Fêtes' à CORNIER sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AMOUDRY.

Etaient présents :

Mmes BILLOT, BOUCHET, BRUNO, DALL'AGLIO, LAFARIE, PARIS, TARAGON.
MM. AEBISCHER, AMOUDRY, ANTHOINE-MILHOMME, BACHELLARD, BAUD-GRASSET, BLOUIN, BONTEMPS, BOUCLIER, BOUVARD C, BOUVARD M, BUFFLIER, CAVAREC, CHENEVAL JP, CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, DETURCHE, DUNAND, FRANCOIS, GENOUD, GILBERT, GILLET, GOURDIN, GYSELINCK, HAVEL, JACQUES, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEOTY, MARTIN-COCHER, MEYNET-CORDONNIER, OBERLI, PAULY, PELLARIN, PENHOUËT, PERRET, PERRISSIN-FABERT, PEUGNIEZ, RATSIMBA, ROSSINELLI, SIBILLE, STEYER, THOUVENIN, TOURNIER, TRUFFET, VITTOZ.

Suppléants :

Mme ARMAND-GRASSET.
MM ANTHOINE, CHARBONNIER, GOURREAU, NEVES, PINARD, SAUVAGET, VUILLERMOZ.

Avait donné pouvoir :

Mme METRAL, MUGNIER.
MM. BARTHALAIS, DEFAGO, GILET, HACQUIN, MATHIAN, PETIT.

Etaient absents ou excusés :

Mmes BRO, MERMIER.
MM. AMADIO, BARBIER, BOISIER, BURNET, CALONE, CARTIER, CHARRAT, CHASSAGNE, FONTAINE, GAUDIN, GONDA, HERBRON, LEROY, LOMBARD, MODURIER, PEROU, VILLARD.

Assistaient également à la réunion :

Mme OLLIVIER, Payeure départementale
Mmes ASSIER, CHATELET, FORSTER, GIZARD, KHAY, PERRILLAT, RENOIR,
MM. CHALLEAT, GAL, GATINET, LOUVEAU, RACAT, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

Membres en exercice : 83
Présents : 64
Représentés par mandat : 8

Objet : COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DU SYANE (CCSPL).

Exposé du Président,

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) est constituée, conformément à l'article L.413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), en vue d'émettre à titre consultatif un avis sur le fonctionnement et l'amélioration de l'ensemble des services publics organisés par le Syndicat.

Cette Commission s'inscrit dans la volonté d'informer plus largement les associations locales à la connaissance des services publics, tels que les services publics d'électricité et de gaz, ou de communications électroniques.

De plus, dans la perspective de délégation de service public, la CCSPL doit être systématiquement consultée pour avis, préalablement au lancement d'une telle procédure.

Suite au renouvellement du Comité Syndical, après les élections municipales de 2020, il est donc nécessaire de renouveler la CCSPL du SYANE.

Jusqu'en 2020, cette Commission, présidée par le Président du SYANE ou son représentant, comprend en outre 3 représentants (et leurs suppléants) pour le Syndicat et 4 représentants (et leurs suppléants) d'associations d'usagers des services publics.

Compte tenu de l'élargissement des périmètres des services du SYANE, en particulier en matière de mobilité, il est proposé d'intégrer l'Automobile Club du Mont Blanc (ACMB74) à la CCSPL. Cette association représente, au niveau local, des usagers de la mobilité électrique. Il est également proposé d'équilibrer en conséquence le nombre de représentants du SYANE, en le relevant à 5 représentants (et leurs suppléants).

Outre les membres de la Commission, la Région est également représentée depuis décembre 2018, en tant qu'invité permanent, avec voix consultative, pouvant participer aux débats mais ne pouvant pas prendre part aux votes, pour les sujets concernant le service public de communications électroniques.

Il est précisé que le fonctionnement de la CCSPL du SYANE est encadré par un règlement intérieur qui a été adopté en décembre 2018.

Les membres du Comité syndical sont invités :

- à désigner les membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, comme suit :

- ✓ Les représentants du SYANE :

- Monsieur Jean-Paul AMOUDRY, Président de la Commission (ou son représentant),
- 4 titulaires : Patrice COUTIER, Joël BAUD-GRASSET, Christian AEBISCHER, Gilles FRANCOIS
- et 5 suppléants : David RATSIMBA, Jean-Pierre STEYER, Marc GENOUD, Joseph DEAGE, Eric PEUGNIEZ

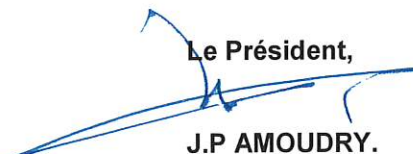
- ✓ Les représentants des Associations de consommateurs :

- Familles de France - Fédération départementale de Haute-Savoie,
- UDAF - Union Départementale des Associations Familiales,
- Familles Rurales - Fédération départementale de Haute-Savoie,
- UFC - Que choisir Haute-Savoie,
- Automobile Club du Mont Blanc - ACMB74.

avec 1 titulaire et 1 suppléant par association.

- à déléguer au Président le pouvoir de convoquer et réunir régulièrement la CCSPL du SYANE.

Adopté à l'unanimité.


Le Président,
J.P AMOUDRY.

